



### **REUNION PUBLIQUE** **du mercredi 19 novembre 2014**

#### **Présents :**

Evelyne BRIENT

Catherine DEMARE

Jacques BRIENT

Didier DEMARE

Serge MARTIN

Claude REVERT

Annie HOUOT, conseil de quartier Pasteur

Florence HEROUIN-LEAUTEY, adjointe au maire en charge des quartiers ouest

Christiane DUFRESNE, directrice démocratie participative et locale

Philippe CHOLLOIS, chef d'unité Cellule Mobilité Urbaine de la ville de Rouen

Olivier JOURDAIN, interlocuteur de quartier à la ville de Rouen

#### **Excusés :**

Marie-Françoise BOYER-VIDAL

Hubert BOUDET

Hugues BOUTIN

Le conseil de quartier accueille avec plaisir la trentaine d'habitants présents à cette réunion.

Le conseil de quartier salue la présence d'une délégation de six collégiennes de Vila Velha (Brésil) présente à Rouen dans le cadre d'échanges culturels et qui a souhaité observer une expérience de démocratie participative à Rouen. Vila Velha compte 410 000 habitants et est située dans l'arrondissement de Vitória, au nord de Rio de Janeiro.

Florence HEROUIN-LEAUTEY rappelle les aménagements déjà réalisés et engagés pour 2014, suite à la réunion publique du 20 mai dernier et à la balade urbaine du 3 juillet :

- La pelouse qui borde l'église Saint-Gervais est dorénavant appelée Square Saint-Gervais suite au vote du conseil municipal le 20 octobre. Une réglementation spécifique, en particulier l'interdiction de présence des chiens sera prochainement apposée.
- Le remplacement des arbres vieillissants et malades de ce square. Le nombre d'arbres replantés sera supérieur au nombre d'arbres retirés cet hiver.

- Le réaménagement du terrain de pétanque inclus dans ce square.
- La pose de mobilier urbain dans le bas de la Cavée Saint-Gervais afin d'empêcher le stationnement sauvage sur le trottoir qui fait l'angle avec la rue Chasselièvre.
- La pose de barrières et potelets sur le trottoir ouest de la Cavée Saint-Gervais, jusqu'à la rue Raffetot, avant les fêtes de fin d'année.
- La mise en sens unique de la rue Nicolas Mesnager depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

Evelyne BRIENT, au nom du conseil de quartier, rappelle que les conseillers proposent, dans le cadre du budget participatif 2015, le réaménagement du carrefour de la place de l'église Saint-Gervais (angle rue Claude Groulard et rue Chasselièvre). Lors de la balade urbaine du 3 juillet, il a été pointé des problèmes de stationnement illicite ou gênant à cet endroit.

Le conseil de quartier a proposé que soit étudiée la suppression du haricot central et le réaménagement de ce carrefour afin de dégager quelques places de stationnement.

Philippe CHOLLOIS présente le bilan des études réalisées par ses services : actuellement, 21 places de stationnement existent de part et d'autre de la rue Chasselièvre (jusqu'à la rue Barbet) et 8 espaces sont utilisés comme refuge de stationnement supplémentaire.

Il propose la reprise du carrefour Groulard/Chasselièvre de façon à agrandir le trottoir qui longe le square Saint-Gervais, créant ainsi un angle droit. Les véhicules venant par la rue Chasselièvre et souhaitant monter la rue Claude Groulard ne pourraient plus emprunter la voie existante actuellement mais devraient emprunter ce nouveau carrefour.

Le haricot central serait supprimé pour maintenir 6 à 6,5m de largeur de voie et assurer ainsi le croisement des deux flux de circulation.

6 places de stationnement en épi seraient en outre créées à la place de l'ancien tourne-à-droite vers la rue Groulard. De plus, le stationnement rue Chasselièvre serait marqué et autorisé jusqu'à la rue Henry Barbet. Au total, il y aurait 25 places de stationnement autorisé dans la rue Chasselièvre.

Enfin, un passage piéton à la sortie du centre de jour et allant vers le nouveau trottoir qui longe le square, serait aménagé.

*Un riverain demande s'il ne serait pas plus judicieux de sécuriser la traversée piétonne un peu plus haut vers l'église.*

La matérialisation d'un passage piéton à cet endroit obligerait à supprimer des places de stationnement afin d'assurer la visibilité, et donc la sécurité, des piétons qui l'emprunteraient.

*La demande de mieux matérialiser la place de stationnement pour les ambulances au niveau du n°3 place de l'église St-Gervais est enregistrée.*

*Une habitante souligne que la création de 6 places de stationnement en épi devant le nouveau square gâcherait l'esthétique de la perspective sur l'église.*

*Elle précise également que le haricot qui existe actuellement permet une circulation plus douce car il canalise les véhicules. Il sert également de refuge pour les véhicules qui empruntent la rue Chasselièvre et doivent croiser un autobus venant de la place Jean-Baptiste de la Salle.*

Florence HEROUIN-LEAUTEY rappelle que la modification du carrefour est avant tout une proposition de réponse au problème de stationnement illicite. L'augmentation de surface de trottoir permet de restreindre les possibilités de stationnement interdit en supprimant les espaces publics vides et de redonner ces espaces aux piétons.

*Un riverain souligne le risque de difficulté pour les véhicules montant la rue Groulard. Avec l'aménagement proposé, le tourne à droite vers Groulard, depuis Chasselivière, est à angle droit. Compte-tenu de la pente, les véhicules devront aller à une vitesse très réduite, au risque de faire caler leur moteur.*

*Un habitant précise que le problème est avant tout une question de stationnement ventouse et de stationnement sauvage. Le stationnement ventouse est lié au passage en stationnement payant des boulevards : le quartier accueille désormais des véhicules d'usagers de la gare SNCF.*

*Les difficultés sont visibles globalement du dimanche soir au jeudi soir. Le week-end, le stationnement sauvage est moins présent, de même pendant les vacances scolaires.*

*Il ajoute que le problème n'est pas tant le fonctionnement du carrefour que le nombre de places de stationnement disponibles et l'usage qui en est fait par des automobilistes qui n'habitent pas le quartier.*

Florence HEROUIN-LEAUTEY confirme qu'il y a bien des difficultés de stationnement identifiées dans tous les quartiers en limites des boulevards. Le stationnement payant a été mis en place il y a 18 mois. Un bilan est actuellement en cours d'élaboration. La municipalité n'exclut pas, au regard de ce bilan, d'étendre le stationnement résidentiel.

*Une habitante aborde la question de la fréquentation nocturne du square Saint-Gervais ainsi que sa propreté du fait de la présence de nombreux chiens. Elle propose que le square soit entouré de barrières.*

Florence HEROUIN-LEAUTEY propose de se rendre sur place après la réunion avec Olivier JOURDAIN.

Sur une question de l'adjointe de quartier, 15 personnes présentes estiment qu'il vaut mieux régler le problème du stationnement illicite plutôt que de changer la configuration du carrefour.

*Un participant demande le coût de cet aménagement.*

Philippe CHOLLOIS répond que l'estimation à ce jour est de 40 000 euros.

*Des participants reviennent sur les difficultés de circulation et de stationnement, ainsi que d'encombrement des trottoirs aux heures de sortie du pensionnat Jean-Baptiste de la Salle.*

Florence HEROUIN-LEAUTEY a souhaité rencontrer la direction de l'établissement avant la fin de l'année scolaire 2013-2014. Lors de ce rendez-vous, en présence de la direction et de la représentante des parents d'élèves, elle a souligné le changement d'usage du portail d'entrée et sortie. Malgré des aménagements réalisés par la ville pour agrandir le trottoir, les élèves entrent et sortent de l'établissement par le portail qui longe la chapelle. Ce portail est bordé par un trottoir de 30cm qui est dangereux.

Lors de ce rendez-vous, la direction s'est engagée à diffuser à la rentrée un document d'information de la ville pour appeler les parents d'élèves au respect des

espaces de stationnement et des passages piétons. La semaine de la rentrée, un courrier de Mme HEROUGIN-LEAUTEY a donc été remis, par l'intermédiaire de la direction du pensionnant, à chaque élève.

Enfin, depuis septembre, la police municipale intervient ponctuellement sur la place, aux heures de sortie. Des verbalisations ont eu lieu.

Jacques BRIENT rappelle que le conseil de quartier avait déjà fait distribuer un document d'incitation au respect à la rentrée des classes en 2009. Il avait été remis directement aux automobilistes qui stationnaient.

Les habitants présents souhaitent que soient renouvelées les opérations coup-de-poing de la police municipale et qu'elles soient étendues à la rue Groulard.

Annie HOUOT demande si une dépense de 40 000 euros pour la création de 4 places supplémentaires de stationnement n'est pas dispensable.

Serge MARTIN souligne également le coût de l'aménagement proposé alors qu'il ne semble pas faire l'unanimité en sa faveur, et demande s'il est possible de traiter en priorité les dysfonctionnements du carrefour entre la rue Mesnager et la rue Barbet.

Pour conclure, Florence HEROUGIN-LEAUTEY rappelle que l'objet de la réunion n'était pas de présenter un projet déjà validé mais de discuter de ce projet et de son opportunité.

Elle propose au conseil de quartier d'évoquer de nouveau le sujet lors de sa prochaine réunion plénière.

Jacques BRIENT en profite pour inviter les riverains qui le souhaitent à s'inscrire au conseil de quartier et à venir se joindre à lui lors de la prochaine réunion plénière prévue en décembre.